

Zoom sur...

GEMAPI : GROS PLAN SUR UNE COMPÉTENCE ENCORE MÉCONNUE

Nom de code, GEMAPI. Encore méconnu du grand public, l'acronyme renvoie pourtant à une compétence obligatoire depuis bientôt 8 ans : la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Autrement dit, et pour reprendre les termes du Code de l'environnement, « face aux défauts du devoir d'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux par les propriétaires riverains, la collectivité, dans le cadre de la compétence GEMAPI, assure la gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant, au titre de l'intérêt général ». Avec quatre grands bassins et près



de 600 kilomètres de cours d'eau principaux, l'ampleur de la tâche... coule de source ! Car il s'agit à la fois de garantir une gestion durable, coordonnée et sécurisée des milieux aquatiques, tout en réduisant les risques d'inondation.

Les travaux réalisés incluent donc le débroussaillage sélectif des berges (lutte contre les espèces envahissantes, limitation de la fermeture des milieux, diversification des habitats), mais aussi l'enlèvement des

embâcles et des déchets, afin de garantir les écoulements et réduire le risque d'inondation. Ce qui peut également passer par l'élagage et/ou l'abattage des arbres dangereux ou malades. Enfin, à chaque fois que nécessaire, une gestion sédimentaire est programmée, afin de garantir les capacités hydrauliques des ouvrages et de réduire les désordres érosifs.

Depuis l'instauration de cette compétence, DLVAgglo n'a cessé d'agir afin de réaliser un

diagnostic complet et d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires (permettant notamment de justifier son action sur des terrains privés). Une campagne de travaux (d'un montant de 100 000 euros) est programmée pour la fin de l'année 2025 (d'octobre à décembre). Elle sera suivie d'une seconde campagne, au premier trimestre 2026, pour un montant de 315 000 euros.

À noter enfin que, malgré l'intervention de la collectivité, les propriétaires restent garants de leur devoir d'entretien. DLVAgglo intervient de manière pluriannuelle par tronçon de rivière, et repasse donc sur un même secteur quelques années plus tard. En cas de problème entre deux campagnes de travaux, c'est au propriétaire riverain de gérer le désordre constaté, sauf s'il est de l'ordre de l'intérêt général.



CULTURE LE FESTIVAL « OH ! » VA FÊTER SES 4 ANS

Valensole, Puimoisson, Puimichel et Sainte-Tulle. Du 22 au 25 octobre, quatre nouvelles communes de DLVAgglo recevront le désormais traditionnel festival « Oh ! ». Depuis 4 ans, l'événement culturel dédié aux enfants de 0 à 6 ans, et à leurs familles, propose des spectacles et animations en accès libre (dans la limite des places disponibles) sur l'ensemble du territoire. Chaque année, la magie opère auprès des petits spectateurs, dont les yeux s'écarquillent et la bouche s'arrondit avec un charmant « Oooh ! ».

Renseignements et inscriptions : 04 92 70 34 00 ou culture@dlva.fr



VINON-SUR-VERDON LE « NOUVEAU » COURS FAIT L'UNANIMITÉ

Deux ans et demi de travaux et 4,4 millions d'euros investis (dont 500K de DLVAgglo). Le résumé chiffré des travaux du Cours de Vinon-sur-Verdon permet de prendre la mesure de la requalification effectuée. Réaménagement du parvis de la salle des fêtes et de l'aire de stationnement, rénovation des réseaux, modernisation de l'éclairage public, végétalisation, piétonnisation, création d'une guinguette... Inauguré en mai dernier, juste avant le démarrage de la saison touristique, le « nouveau » Cours est une réussite saluée par l'ensemble des usagers.



NUMÉRO SPÉCIAL : MOBILITÉ

- Allemagne-en-Provence
- Brunet
- Corbières-en-Provence
- Entrevennes
- Esparron-de-Verdon
- Gréoux-les-Bains
- La Brillanne
- Le Castellet
- Manosque
- Montagnac - Montpezat
- Montfuron
- Oraison
- Pierrevert
- Puimichel
- Puimoisson
- Quinson
- Riez
- Roumoules
- Saint-Laurent-du-Verdon
- Saint-Martin-de-Brômes
- Sainte-Tulle
- Valensole
- Villeneuve
- Vinon-sur-Verdon
- Volx



L'édito

Respirer et profiter.

J'ai volontairement choisi les mêmes mots d'accroche que pour mon édito précédent. Car,

à l'heure de la rentrée, je sais que vous

êtes nombreux à partager les mêmes maux...

La reprise de trajets quotidiens durant lesquels la sérénité engrangée durant l'été s'amenuise au fil des kilomètres embouteillés.



En cette rentrée 2025, je vous propose donc de continuer à respirer et profiter avec un focus sur la mobilité de demain.

Une mobilité pour laquelle nous investissons autant d'argent que d'énergie afin que nos transports en commun répondent aux attentes du plus grand nombre.

Des transports plus sûrs, adaptés à la fois aux besoins des actifs et des touristes.

Des transports plus flexibles, afin que la mobilité ne génère pas d'inégalités en s'adaptant aux situations particulières.

Des transports plus vertueux afin, même dans ce domaine, de pouvoir respirer et profiter.

En l'occurrence, je crois au développement d'une mobilité douce innovante, tout comme je crois en notre « plan vélo » qui, à terme, doit permettre à chacun d'entre nous de choisir son mode de déplacement, au lieu de le subir. C'est tout le sens de notre action.

Camille GALTIER

Président de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon et Maire de Manosque



agglo infos

NUMÉRO 25 | SEPTEMBRE 2025

MAGAZINE TRIMESTRIEL

Durance Luberon Verdon Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
04100 Manosque

accueil@dlva.fr

DLVA.fr

04 92 70 34 00

Suivez-nous sur



368

La plateforme de covoiturage Karos (qui permet de se déplacer à moindre frais sur le territoire de DLVAgglo) compte à ce jour 368 personnes actives. La distance moyenne en covoiturage est de 10 kilomètres, ce qui correspond à 185 km mensuels évités en moyenne par passager.

10 000

L'agglomération participe à hauteur de 200 euros à l'achat d'un VAE, dans la limite de 10 000 euros par an. Depuis le 1^{er} janvier 2025, DLVAgglo a déjà aidé 18 personnes à s'acheter un Vélo à Assistance Électrique, ce qui correspond à un budget de 3600 euros... Autrement dit, plus de 30 personnes peuvent encore en bénéficier d'ici la fin de l'année. Pour y avoir droit, il faut résider et justifier d'un trajet domicile - travail, au sein de l'agglomération.

18

D'ici 18 mois, la gare SNCF « historique » de Manosque va devenir un véritable centre de mobilité. Les travaux de rénovation et de modernisation vont permettre de proposer, au rez-de-chaussée, un espace voyageur renouvelé où tous les titres de transport seront disponibles (Transagglo, SNCF et Zou). Le niveau supérieur, actuellement occupé, devrait accueillir un commerce et/ou un espace de co-working.

150

Dans la continuité des travaux de la gare SNCF (lire ci-dessus), un nouveau parking de 150 places (minimum) verra le jour d'ici 3 à 5 ans. Situé aux alentours immédiats de la gare, il permettra de renforcer l'intermodalité, notamment en matière de mobilité douce, dans le cadre du plan vélo.

OPTIMISER LES TRANSPORTS QUOTIDIENS POUR INVENTER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Augmenter l'offre, sans augmenter les prix. C'est la ligne de conduite de DLVAgglo pour continuer d'améliorer son réseau de transports pour les deux prochaines années. Une optimisation qui, en outre, permet de préparer la prochaine délégation de service public, à l'horizon 2027. Une offre globale qui, logiquement, concerne le plus grand nombre. Et qui, bien sûr, n'aura pas d'impact sur la prochaine grille tarifaire du TransAgglo dans la mesure où ces expérimentations sont le fruit d'une concertation globale avec les usagers et Transdev, l'actuel délégataire.

UN RÉSEAU PUBLIC SÉCURISÉ

Comme annoncé au printemps, une expérimentation va débuter dans les prochains jours afin de sécuriser les lignes de bus qui font régulièrement l'objet d'incivilités (notamment la ligne 112 à Manosque). Des caméras embarquées pourront être activées par le chauffeur en cas d'incidents afin d'enregistrer les faits et, donc, de faciliter l'intervention des forces de l'ordre. Douze caméras embarquées sont en cours de déploiement afin de garantir la sécurité des usagers et des chauffeurs.

UN RÉSEAU TOURISTIQUE ÉTOFFÉ

DLVAgglo joue la carte de la complémentarité en prolongeant certaines lignes jusqu'aux points de fraîcheur du territoire. C'est notamment le cas de la ligne 120, dont le trajet Manosque - Oraison (via Volx, Villeneuve et La Brillanne) a été prolongé jusqu'au plan d'eau des Buissonnades durant tout l'été. Sur le même principe, la ligne 136 qui relie, aux mois

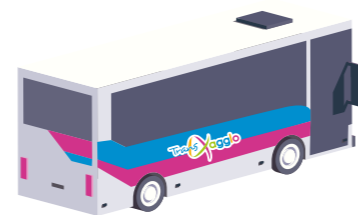
de juillet et août, Manosque à Esparron-de-Verdon (via Gréoux-les-Bains, Vinon-sur-Verdon et Saint-Martin-de-Brômes) fonctionnera également les jours fériés de mai et juin 2026.

DES LIGNES PROLONGÉES VERS LES ZONES D'ACTIVITÉS

DLVAgglo n'oublie pas les actifs, parfois contraints d'utiliser leurs véhicules personnels, faute d'offre adaptée. Afin de préparer la mise en place d'un ZAE (Zone d'Activités Express), deux expérimentations vont être mises en place. Au Nord, la ligne 120 (Manosque - Oraison) sera prolongée dès le mois de novembre jusqu'à la zone d'activités des Bouillouettes qui, jusqu'à présent, n'était pas desservie. Au Sud, une desserte des zones de Corbières, Sainte-Tulle et Saint-Joseph à Manosque, va être créée sous la forme d'un « transport à la demande » (TAD). Elle sera mise en place en janvier 2026 et permettra, via des réservations en ligne, de répondre aux besoins des actifs, tout en évaluant les attentes des entreprises.

UNE OFFRE PMR RENFORCÉE

En janvier 2026, le transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite sera également renforcé, de 9^h à 16^h en semaine, afin d'apporter des solutions aux saturations ponctuelles du service actuel.



Un « plan vélo » innovant et ambitieux autour de l'axe durancien

Au sein de DLVAgglo, quand on parle de vélo, les arguments sportifs et touristiques ne manquent pas. En revanche, dans sa version quotidienne, comme moyen de transport entre le domicile et le lieu de travail, nos deux-roues apparaissent rarement en peloton. Et c'est précisément pour cette raison que DLVAgglo a lancé, en début d'année, une concertation visant à définir sa stratégie territoriale. Le diagnostic a rapidement fait émerger la nécessité de travailler sur un axe durancien qui, à terme, reliera Oraison à Corbières. Ce nouvel itinéraire cyclable, appelé à devenir la colonne vertébrale de la mobilité douce de l'agglomération, doit pouvoir relier les pôles d'habitation, les zones d'emplois et d'éducation (zones d'activités, collèges et lycées) et les pôles de tourisme et de loisirs. Il s'appuiera sur les pôles de mobilités que sont les gares (ferroviaires et routières), les aires de covoiturage et les arrêts de bus structurants.

Pour passer de la théorie à la pratique, DLVAgglo s'est d'ores et déjà rapprochée de EDF Hydro Méditerranée afin que la future « autoroute cycliste » puisse emprunter les berges du canal, qui traverse précisément l'ensemble des communes concernées.

La négociation en cours laisse présager une amorce d'aménagement d'ici 18 à 24 mois, sur le modèle des courts tronçons déjà réalisés entre le centre-ville de Manosque et le plan d'eau des Vannades.

Mais au-delà de ces aménagements innovants, l'objectif est bien d'ancrer la pratique comme une alternative sérieuse et durable à ce qu'il est désormais convenu d'appeler « l'autosolisme ». Car c'est précisément le fait de se déplacer seul dans son véhicule, sans passager, pour accomplir des trajets souvent quotidiens, qui est pointé du doigt... Le « plan vélo » de DLVAgglo se décline donc sur plusieurs axes afin de déployer du stationnement adapté mais également de pouvoir faire réparer et entretenir sa monture. Sans oublier, les principes de base : avoir un vélo adapté à ses besoins et ... savoir s'en servir !

En l'occurrence, DLVAgglo participe (à hauteur de 200 euros - lire également ci-contre) à l'achat d'un VAE (vélo à assistance électrique) et souhaite généraliser l'apprentissage du vélo pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège dans le cadre du programme national « Savoir Rouler à Vélo ».

Après la baisse tarifaire votée et mise en place il y a un an, nous avons fait le choix de ne pas toucher aux prix, tout en continuant à améliorer le service, afin de l'adapter à l'ensemble des usagers, et en facilitant l'accès à nos sites touristiques.

Laurent GARCIA,
Vice-Président de DLVAgglo
délégué au transport et au numérique



Box à vélos sécurisé de la gare SNCF de Manosque.



Déploiement d'un compteur de vélos.